Persee

Michel Gleizes

La conception française de la recherche scientifique en coopération avec les pays en voie de développement

In: Tiers-Monde. 1979, tome 20 n°78. pp. 256-259.

Citer ce document / Cite this document :

Gleizes Michel. La conception française de la recherche scientifique en coopération avec les pays en voie de développement. In: Tiers-Monde. 1979, tome 20 n°78. pp. 256-259.

doi : 10.3406/tiers.1979.5820

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_0040-7356_1979_num_20_78_5820

BY: $ = creative commons

LA CONCEPTION FRANÇAISE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN COOPÉRATION AVEC LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

par Michel GLEIZES*

Persée creative commons

S'il fallait schématiser la politique française de coopération scientifique avec les pays en voie de développement, je proposerais les trois traits suivants :

— l'existence d'un dispositif spécifique, original par rapport à l'ensemble des pays industrialisés, constitué de l'ORSTOM et du GERDAT (Groupement d'Etude et de Recherche pour le Développement de l'Agronomie tropicale). Le CNRS, l'INSERM, l'INRA, l'Institut Pasteur, pour ne citer que quelques-uns, ou l'Université, consacrent une part variable de leurs activités au monde tropical et à la coopération. A leur différence, l'ORSTOM et le GERDAT trouvent dans cette dernière leur vocation exclusive, et étant organisés en conséquence s'y consacrent entièrement ;

— la prise en compte, dans la politique scientifique nationale, de la recherche en coopération avec les pays en voie de développement, ce qui se traduit par son financement sur l'Enveloppe Recherche, l'inscription au VII^e Plan d'un Programme d'Action prioritaire (il s'agit de la PAP 25) spécifique et l'intervention d'un Comité consultatif de Coordination au sein de la Délégation générale à la Recherche scientifique et technique ;

— l'affirmation que la coopération scientifique ne saurait pas plus se satisfaire du simple échange culturel qu'être ramenée au seul transfert de technologie, mais qu'elle entraîne une recherche originale qu'il convient de conduire dans, avec et pour les pays partenaires.

* Secrétaire général de l'Office de la Recherche scientifique et technique outre-mer.

***

Créé en 1970, à l'initiative des pouvoirs publics pour fédérer les activités de huit Instituts de Recherche agronomique spécialisés par type de production[1], le GERDAT représente un potentiel de quelque 1 350 spécialistes parmi lesquels 650 chercheurs et ingénieurs, dont plusieurs diplômés ou détachés de l'ORSTOM. Ses ressources annuelles s'élèvent à un montant total de l'ordre de 300 millions de francs.

Il intervient soit à partir de structures qu'il s'est vu confier en gestion, soit par missions de conseil. Ses activités trouvent un ancrage dans son Centre de Recherches de Montpellier dont la construction a été entreprise en 1974. Outre la mission propre à chacun des organismes membres au sein du groupement dans le domaine de sa compétence, le GERDAT conduit, au bénéfice de l'ensemble, des programmes à caractère commun sur les traitements du sol et le milieu naturel, l'agro-économie, la technologie, le machinisme agricole...

***

La vocation de l'ORSTOM est générale : selon le décret organique de 1960, elle est d'entreprendre, « hors des régions tempérées, des recherches fondamentales orientées vers les productions végétales et animales, ainsi que vers la détermination des données de base du milieu naturel et du milieu humain ». Un second terme lui est assigné, tout aussi important : la formation.

Le champ d'activité de l'ORSTOM qui embrasse les sciences de la Terre, les sciences biologiques et les sciences sociales et humaines est couvert par 16 sections scientifiques regroupant plus de 30 disciplines. Cet ensemble intervient en plus de 30 points dans le monde, à l'intérieur d'une bande qui, du nord au sud, couvre 60° et, d'un méridien à l'autre, va de l'Afrique noire à l'Océanie, de l'Afrique du Nord au Moyen-Orient et à l'Extrême-Orient, des Antilles et de la Guyane à la plupart des pays latino-américains.

L'Office dispose de quelque 600 chercheurs qualifiés, 400 ingénieurs de recherche et techniciens supérieurs et 1 300 agents de qualification

1. Centre technique forestier tropical, Institut de Recherche pour l'Agronomie tropicale et les Cultures vivrières, Institut d'Elevage et de Médecine vétérinaire des pays tropicaux, Institut de Recherche pour les Fruits et Agrumes, Institut de Recherche pour les Huiles de palmes et les Oléagineux, Institut de Recherche sur le Caoutchouc en Afrique, Institut de Recherche pour le Coton et les Textiles exotiques, Institut français pour le Café, Cacao et autres plantes stimulantes; auxquels il convient d'ajouter le Centre technique du Machinisme agricole.

scientifique, technique ou administrative auxquels s'ajoutent dans chacun des pays où il travaille de nombreux spécialistes recrutés et formés, soit localement, soit en France. L'effectif total représente plus de 2 600 personnes. Son budget se montait, pour 1977, à 225 millions de francs, financé à plus de 95 % par l'Etat français.

De même que le GERDAT, l'ORSTOM ne détache pas d'experts-coopérants auprès de ses partenaires. Il intervient sur programmes par des équipes scientifiques qui s'appuient sur une infrastructure centrale (Services scientifiques, Comités techniques, Service de Documentation...).

Ses programmes sont conçus en fonction de sa vocation réglementaire, compte tenu des problèmes à court ou à moyen terme qui se posent aux Etats avec lesquels il coopère.

Concertés avec eux ils font l'objet de conventions portant sur l'objet du travail et les moyens correspondants, quand ils ne sont pas repris en compte comme c'est le cas avec certains pays d'Afrique dans les programmations nationales.

Pour schématiser encore là, je dirais que les recherches conduites par l'ORSTOM ont pour objectif commun la mise en évidence des conditions du milieu naturel terrestre et océanique en vue d'une exploitation rationnelle de ses ressources. Concernant le milieu physique, il s'agit essentiellement des ressources en sols et du sous-sol, des ressources en eau et de celles de la mer. L'étude des différents écosystèmes tropicaux conduit par ailleurs à établir des bilans écologiques régionaux et, d'ores et déjà, à définir prévisionnellement les limites dans lesquelles doit s'effectuer l'exploitation des ressources. Ces études sont complétées par des travaux agronomiques qui tendent à déterminer les contraintes culturales et d'analyser les pratiques agricoles.

Le même objectif général oriente les programmes de biologie végétale et d'amélioration des plantes utiles qui prennent en compte les aléas climatiques et parasitaires propres au milieu en même temps que les potentialités d'amélioration génétique que les plantes tropicales récèlent encore. J'évoquerais seulement d'un mot les programmes se rapportant à l'hygiène du milieu (maladies endémiques et infestations) et à la santé de l'Homme qui habite ce milieu, pour terminer ce survol à très haute altitude par le volet que l'on pourrait appeler : environnement et évolution des structures socio-économiques. La recherche s'y développe sur trois plans : les transformations socio-économiques dans les secteurs significatifs, en particulier dans le secteur rural; la présentation théorique des données recueillies (atlas); le prolongement des inventaires et des analyses par des travaux sur l'aménagement régional ou national.

Pour résumer, j'évoquerais une de nos équipes travaillant à Quito, en

vertu d'une convention avec le ministère de l'Agriculture de la République Equatorienne pour l'établissement des bases scientifiques sur lesquelles asseoir le développement régional agricole. L'étroite coopération d'hydrologues, de pédologues, de botanistes, de géographes, de socio-économistes, d'agronomes est une caractéristique essentielle de l'opération qui est ainsi menée par une équipe pluridisciplinaire de 12 chercheurs, intégrés depuis 1974 au département de la régionalisation du ministère de l'Agriculture équatorien en étroite symbiose avec leurs homologues nationaux.

La seconde mission statutaire de l'Office : l'enseignement et la formation à la recherche, ne peut pas être séparée de la première : l'enseignement et la formation sont donnés « dans la foulée » de la recherche. Il s'agit d'une formation professionnelle dispensée par les praticiens et reçue auprès d'eux. Une directive permanente du ministre des Affaires étrangères impose que toutes les interventions de recherche dans un pays en voie de développement comprennent un volet pour la formation d'homologues dans ce pays. A cette fin, ce département met des bourses à la disposition des organismes contractants. Le ministère de la Coopération suit la même politique. A côté des bourses traditionnelles accordées aux étudiants, il vient d'instituer un régime spécial de bourses de recherche.

Cette formation est dispensée à tous les niveaux. Outre des stages organisés tout au long de l'année selon les besoins et les possibilités des programmes, des centres de formation sont ouverts dans lesquels les élèves-chercheurs reçoivent pendant deux années compléments théoriques et formation à la paillasse et sur le terrain. Chaque année voit l'inscription de plus de 50 élèves étrangers, nombre qui égale et parfois dépasse l'effectif des élèves français que l'Office destine à servir dans ses propres cadres.

Il est primordial d'amplifier cet effort de formation, qui concourt à l'accès, qu'il faut souhaiter le plus rapide et le plus complet possible, des pays en voie de développement à la « capacité scientifique », objectif premier de la coopération, qui leur permettra de prendre en main leur développement scientifique. Mais, si l'on veut bien y réfléchir, même alors, il devrait rester encore à cheminer ensemble. La fin de l'assistance technique, a-t-on dit, est de se détruire elle-même. C'est vrai pour l'assistance administrative, économique, technique. Il en va différemment pour la Science. On ne se trouve plus dans le simple domaine du transfert des compétences qui est avant tout l'affaire du temps. Une fois la capacité scientifique acquise, le progrès dans la voie de la connaissance n'atteint pas pour autant son terme. C'est le moment où la coopération de substitution fait place à la coopération tout court, c'est-à-dire à la collaboration.